

Je déclare avoir lu et compris la charte du restaurant scolaire,
et m'engage à la respecter.

Date : / /

Signature de l'enfant :

Pour information aux responsables légaux.

Signatures des responsables légaux :



CHARTRE DU COMPORTEMENT DE LA PAUSE MERIDIENNE

Annexée au Règlement Intérieur de la Pause Méridienne



Pour le bien-être de toutes et tous,
il est nécessaire de suivre quelques règles...

Approuvé lors de la réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2023

Les adultes m'accompagnent et me surveillent.

Je me lave les mains avant de manger.

Les adultes me respectent.

Je peux aider mes camarades.

Je ne me sers qu'une fois.

Je goûte à tout.

Je parle doucement.

Je respecte les règles de la cour de récréation.

Dans la cour, je peux m'amuser, jouer, courir mais sans me blesser.

Les adultes veillent à faire respecter les règles de vie collective.

Je ne me bats pas et je ne joue pas à des jeux violents.

Je prends le temps de manger et de me détendre.

Je ne joue pas dans les toilettes.

Je signale si j'ai un problème.

Je respecte les adultes et les enfants.

Je me déplace calmement.

Je reste dans l'école.

Je ne joue pas avec la nourriture.

Je peux demander de l'aide.

Les besoins de chacun sont pris en compte.

J'informe que je vais aux toilettes.

Je range ma chaise et je débarasse mon plateau.

Je respecte le matériel et la cantine.

Pour le bien de chacune et chacun, je serai sanctionné.e si je ne respecte pas ces règles de vie.